

Angoulême, le 29 novembre 2020,



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS – UNSA  
Section de la Charente

Le secrétaire départemental  
du Syndicat des Enseignants – UNSA

à

Madame La Directrice Académique  
Directrice des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de la Charente

Objet : Paye de novembre : versement des primes et indemnités / avancement automatique

Madame La Directrice Académique,

Nous constatons avec étonnement et avec agacement que de nombreux éléments de rémunération ne sont toujours pas intégrés à la paye de novembre des enseignants :

- La prime covid de 450€ en direction des directeurs et directrices devait être versée sur la paye de novembre ne serait versée qu'en décembre en Charente
- Les ISSR ne seraient finalement versées qu'en janvier
- La prime T1 n'a pas été versée
- Les avancements automatiques au 1er septembre ne sont pas en voie de régularisation

Dans un contexte où les enseignants, les directeurs et directrices donnent plus que ce qu'ils devraient, où le SE Unsa de La Charente demande dans le cadre de son alerte sociale, le versement d'heures supplémentaires pour les PE en compensation du surcroît inhabituelle de travail, ces retards volontaires sont inacceptables.

Aussi, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour mettre fin à cette cavalerie, d'informer l'ensemble de la profession des dates auxquelles les enseignants pourront prétendre à ces émoluments et de leur rappeler dans cette même communication les coordonnées du service social en faveur des personnels. En effet, tous nos collègues ne sont pas dans une situation qui leur permet d'encaisser facilement ces anomalies volontaires.

Dans l'attente de réponses rapides, je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD